



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

# LE CONSEIL MUNICIPAL EN FAVEUR DE LA SIGNATURE D'UNE PROMESSE D'ACHAT POUR LES TERRAINS DE LA CARRIÈRE DÉRY

**Chelsea, 21 septembre 2022** – La Municipalité de Chelsea annonce aujourd'hui qu'au terme de la séance extraordinaire du 20 septembre 2022, le conseil municipal a voté en faveur du mandat pour la signature d'une promesse d'achat des lots de la carrière Déry, soit les lots 4 221 580, 3 031 867 et 3 031 865. Celle-ci permettra de répondre aux différents besoins municipaux, communautaires et d'infrastructures de la Municipalité pour le futur.

### **Motifs d'acquisition**

L'achat de ce terrain d'une superficie de 86 acres permettra à la Municipalité de bonifier l'offre de loisirs et d'infrastructures sportives en collaboration avec les organismes communautaire, de créer du logement social abordable et de favoriser la protection des milieux humides, de forêts matures et à haute valeur écologique.

« La meilleure façon d'assurer les services de base pour notre population est l'acquisition de terrain. La municipalité se donne l'opportunité de répondre aux besoins municipaux, de créer du logement social abordable, des services de proximité et de conserver des zones à haute valeur écologique. La vision future du site se fera en collaboration avec la population et nos groupes communautaires afin d'optimiser l'utilisation du site pour les besoins de notre municipalité. » a indiqué le maire, Pierre Guénard.

Notons que la promesse d'achat des lots de la carrière Déry est conditionnelle à l'approbation d'un règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, au rapport sur la valeur d'évaluation marchande desdits lots et à la réalisation d'une étude environnementale de phase 1 et que si nécessaire, une étude environnementale de phase 2 et une étude géotechnique pourront également être réalisées.

-30-

Renseignements :  
Roxane Millette  
Agente aux communications  
Municipalité de Chelsea  
819 827-6215